



Alain BRILLARD  
Président de l'Université de Haute  
Alsace

à

Monsieur Eric STRAUMANN  
Député Maire de HOUSSEN

Mulhouse, le 1<sup>er</sup> avril 2009

LE PRESIDENT  
AB/PB/2009/N°92/S.G.

Madame, Monsieur,

Dans mon courrier du 10/03/2009 n°060, je sollicitais votre soutien pour lever les avis défavorables émis à l'encontre du laboratoire de recherche et du master Génie Agronomique et Agroalimentaire de l'Université de Haute-Alsace fonctionnant sur le site du Biopôle de Colmar.

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) qui s'est réuni le 31 mars a donné un avis favorable pour deux ans au fonctionnement du master Génie Agronomique et Agroalimentaire.

Au-delà de ce courrier que vous avez adressé à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur ce sujet et dont vous m'avez adressé copie, vous avez une nouvelle fois témoigné du soutien indéfectible que vous portez à l'Université de Haute-Alsace et je vous en remercie très sincèrement.

L'Université de Haute-Alsace peut donc continuer à apporter à son territoire les compétences que les professionnels attendent dans ce contexte économique difficile.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Le Président



Alain BRILLARD